

# REUNION DU COMITE DE PILOTAGE POUR LA RECONSTRUCTION DU COLLEGE

LUNDI 05 JUILLET 2010

SONT PRESENT(E)S :

## Membres de l'administration :

- M. MOREAU, Principal du collège,
- M. PERES, Directeur de la S. E. G. P. A.,
- Mme CREPIN, Conseillère Principale d'Education,
- Mme GIRARD, gestionnaire du collège,

## Représentants des personnels enseignants :

- M. MEUNIER,
- Mlle RICHARD.

## Représentants des parents d'élèves :

- Mme CARDON,
- Mme LEMAY.

## Représentants de la collectivité de rattachement :

- M. KARIMET, Conseiller général,
- M. KYRIACOS, Directeur des bâtiments du Conseil général.

## Représentant de la société H 4 :

- M. GIRARDIN, mandataire.

## Représentant de ARCHITECTONI :

- M. CAULIER, architecte.

## Invités :

- M. HARAUT, futur Principal du collège,
- M. DESAINT, futur Principal-adjoint du collège.

En préambule, M. KARIMET déclare qu'il a pris plaisir à travailler avec M. MOREAU et lui remet un cadeau de la part du Président du Conseil général.

Monsieur KYRIACOS prend la parole et annonce que c'est l'entreprise CARI-THOURAUD qui est susceptible d'être retenue pour la réalisation des travaux de construction du nouveau collège (délai de pré-contentieux).

Il présente ensuite l'état d'avancement du projet. Dans un premier temps, le planning pour la livraison des logements de fonction est respecté à une semaine près. Le bâtiment administratif

sera détruit pendant les vacances et un bâtiment neuf sera livré à la rentrée scolaire 2011 (salles de classe et administration).

Le comité de pilotage se réunira une fois par trimestre.

Monsieur KYRIACOS indique également qu'une réunion est prévue avec les riverains, pour les rassurer, juste après celle qui se tient ce jour avec les personnes présentes.

Une distribution de documents est effectuée sur lesquels figurent les différents phasages des travaux. L'architecte est invité à donner des explications.

#### Phase 1 A : logements

- installation base vie chantier,
- construction des 5 logements de fonction,
- mise en place de l'administration provisoire.

Début des travaux en mars 2010 et réception en juillet 2010.

#### Phase 1 B : logements

- installation base vie chantier,
- création du cheminement piéton,
- démolition du bâtiment actuel de l'administration et des logements.

Début des travaux le 1<sup>er</sup> août 2010 – Fin des travaux le 15 septembre 2010.

Monsieur MEUNIER s'interroge sur les dimensions de la cour qui lui paraissent insuffisantes au vu du nombre d'élèves que le collège accueille. Il souhaite également que soit augmenté le périmètre de la partie goudronnée car il lui semble difficile de ranger tous les collégiens par classe sur cet espace.

Monsieur KYRIACOS répond que le bitumage de la partie pelouse n'est pas envisageable et demande si on ne peut pas prévoir un décalage des horaires de récréations.

Il paraît difficile, en fait, de procéder de cette façon compte tenu du nombre d'élèves transportés (environ 70 %) qui sont donc présents toute la journée. De plus, Mme CREPIN annonce ne pas avoir le personnel nécessaire pour ces surveillances.

Monsieur KARIMET intervient pour préciser que le budget initial pour la construction du nouveau collège est passé de 9 à 14 millions et qu'il serait souhaitable d'éviter un coût supplémentaire.

Il est précisé ensuite que l'entrée des élèves dans le bâtiment s'effectuera par l'ancien accès au réfectoire.

A noter : un sondage va être à nouveau réalisé pour savoir s'il n'y a pas de vestiges archéologiques lors de la démolition du bâtiment de l'administration.

L'installation de la base "vie chantier" sera séparée du cheminement des élèves par une clôture. Ces derniers accéderont au collège par le portillon qui se trouve sur la gauche du terrain de handball et longeront la voie ferrée pour arriver directement dans la cour provisoire.

Question : comment les parents vont entrer dans le collège ? En effet, la loge de l'agent d'accueil ne permet pas un contrôle des entrées et des sorties. Monsieur KYRIACOS annonce que des propositions vont être faites par le Conseil général. La solution la plus adaptée semble être l'installation d'un système de vidéo - surveillance.

Monsieur MEUNIER demande comment sera aménagé l'accès piéton : par de la gravement.

#### Phase 2 A : collège

- construction de la nouvelle chaufferie et des réseaux.

Précision apportée : elle sera effectuée en même temps que l'aménagement du chantier.

#### Phase 2 B : collège

- construction du bâtiment principal (administration, classes, C. D. I., espaces des professeurs, infirmerie, ...) et aménagement des espaces extérieurs.

Durée prévue des travaux : environ 10 mois.

Quelques endroits seront ajourés dans la clôture pour permettre à tout le monde de voir la progression des travaux.

Monsieur MEUNIER s'interroge concernant les futures nuisances sonores. Monsieur KYRIACOS répond que les entreprises se sont engagées à faire le maximum pour occasionner le moins de gêne possible et la majorité des gros travaux sera effectuée pendant les périodes de vacances scolaires. Cependant, effectivement, il faudra éviter d'ouvrir les fenêtres pendant la durée des travaux.

La première partie du bâtiment principal sera normalement livrée fin juillet.

#### Phase 3 : collège

- 2 derniers mois phase 2 et 1<sup>er</sup> mois phase 3 : mise en place de la demi-pension provisoire avec utilisation du mobilier du collège (tables et chaises),
- désamiantage, démolition du collège existant,
- mise en place du bâtiment provisoire pour le stockage du matériel (sauf tables et chaises) à utiliser dans la future demi-pension.

Une demi-pension provisoire sera construite sur l'actuel terrain de handball.

En ce qui concerne la cour provisoire, il est spécifié que le revêtement sera soit de l'enrobé, soit des gravillons.

#### Phase 4 : collège

- construction demi-pension, S. E. G. P. A., salle de sport, foyer.

## Phase 5 : collège

- aménagement des espaces extérieurs :
  - espaces verts du collège,
  - terrains sportifs de la ville.
- aménagement du parvis, des voiries bus et parking.

La démolition du bâtiment de la S. E. G. P. A. est prévue dans cette phase de finalisation.

Le dernier aménagement a fait l'objet d'une concertation avec le Conseil général et la R. T. A.

Les personnes présentes se rendent ensuite dans la future cour. Finalement, il est établi qu'elle est suffisamment grande pour accueillir tous les élèves. Par contre, effectivement, il faudra retirer les tables de ping-pong pour agrandir la partie goudronnée sur laquelle ils se mettent en rang. Il est envisagé également de prévoir une deuxième entrée au niveau de l'infirmerie. Les élèves pourraient ainsi être divisés en deux groupes distincts en fonction de l'étage où ont lieu leurs cours.

Fin de la réunion à 18 h 00.

Secrétaires de séance,

Mme Murielle CARDON

M. Jean-Pierre PERES